

## AVIS PUBLIC

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE

16 JUIN 2025

### **ADOPTION DU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028-2029-2030**

**PRENEZ AVIS** que le conseil municipal de la Ville de Candiac adoptera le Programme d'immobilisations pour les années 2026, 2027, 2028, 2029 et 2030 lors d'une **séance extraordinaire** qui se tiendra le **16 juin 2025 à 19 h**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur ce Programme d'immobilisations.

Les citoyens intéressés sont invités à assister à cette séance extraordinaire du conseil.

Candiac, le 5 juin 2025



Pascale Synnott, avocate  
Greffière et directrice  
Services juridiques